



HAL
open science

Le parler traditionnel de Saint-Amant-de-Boixe et l'extrémité occidentale du Croissant (1re partie)

Nicolas Quint

► **To cite this version:**

Nicolas Quint. Le parler traditionnel de Saint-Amant-de-Boixe et l'extrémité occidentale du Croissant (1re partie). *Jadis. Le canton de St-Amant-de-Boixe et ses environs*, 2021, 20, pp.92-104. hal-03513493

HAL Id: hal-03513493

<https://hal.science/hal-03513493>

Submitted on 18 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Quint
 LLACAN – UMR8135 (CNRS / INALCO / EPHE)
 nicolas.quint@cnrs.fr

LE PARLER TRADITIONNEL DE SAINT-AMANT-DE-BOIXE ET L'EXTRÉMITÉ OCCIDENTALE DU CROISSANT ¹

Introduction

Saint-Amant-de-Boixe et plusieurs autres communes (Aussac-Vadalle, Nanclars et Villejoubert) de l'ancien canton dont cette localité était le chef-lieu présentent une particularité notoire. Les parlers traditionnels qu'on y a pratiqués au moins jusqu'au XX^e siècle constituent l'extrémité la plus occidentale du Croissant, une aire linguistique située au nord du Massif Central et qui se caractérise par l'existence de variétés langagières présentant à la fois des traits considérés comme typiques de l'occitan (ou langue d'oc) et des langues d'oïl. Dans cet article, je présenterai tout d'abord le Croissant linguistique. Ensuite, dans une seconde partie, je parlerai plus en détail de la partie charentaise du Croissant. Puis, dans une troisième partie, je démontrerai l'appartenance de Saint-Amant-de-Boixe et des trois autres communes mentionnées ci-dessus à la zone du Croissant, en me fondant sur les rares données disponibles, essentiellement celles contenues dans la thèse du linguiste charentais Adolphe-Louis Terracher (1914). Je conclurai enfin sur les perspectives qui s'ouvrent pour essayer de mieux connaître les parlers croissantins de Saint-Amant-de-Boixe et de ses environs ainsi que sur l'intérêt scientifique et

1. Ce travail s'insère dans les trois projets suivants :

(i) « Oc/Oïl : textes, identité et contact de langues aux confins gallo-romans », financé par le dispositif « Émergence(s) » de la Ville de Paris ;

(ii) ANR-17-CE27-0001-01 (Projet « Les parlers du Croissant : une approche multidisciplinaire du contact oc-oïl ») et (iii) ANR-10-LABX-0083 (programme « Investissements d'Avenir », Labex EFL, Axe 3, Opération VC2 - « Au cœur de la Gallo-Romania : caractérisation linguistique et environnementale d'une aire de transition »), tous deux gérés par l'Agence Nationale de la Recherche.

Il contribue à l'IdEx Université de Paris - ANR-18-IDEX-0001.

Je tiens à remercier aussi Guylaine Brun-Trigaud pour son soutien en cartographie, Marc Allasonnière-Tang pour ses données luchaptoises, ainsi qu'Anne Belingard et Éric Nowak pour leur précieux concours bibliographique.

patrimonial de ces parlers, situés depuis des siècles à la croisée des isoglosses et de diverses influences.

I. Le Croissant linguistique

I.1. Le Croissant : une zone frontière

Au nord du Massif Central, dans le centre de la France, se rencontrent les trois plus importantes langues romanes parlées sur le territoire métropolitain :

- l’occitan (ou langue d’oc), pratiqué traditionnellement dans le tiers sud de la France ;
- les langues d’oïl (ensemble auquel se rattache le français standard), parlées originellement dans la moitié nord du pays ;
- le francoprovençal, dont l’aire de répartition, centrée sur la ville de Lyon, englobe la totalité ou la majeure partie de six départements (Ain, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie), ainsi que plus de la moitié du Jura et quelques autres zones.

Sur le terrain, la limite entre ces langues n’est pas toujours nettement tranchée et ce pour plusieurs raisons :

- (1) tout d’abord le degré de parenté entre les langues en contact.

En effet, l’occitan, le français (ainsi que les autres langues d’oïl) et le francoprovençal sont tous trois des langues romanes, historiquement issues du latin apporté en Gaule par les armées romaines au cours des deux premiers siècles avant J-C. Ce sont donc des langues proches même si l’intercompréhension n’est pas possible entre quelqu’un qui parle le français de Paris et quelqu’un parlant par exemple l’occitan de l’Aveyron.

De plus, au sein des langues romanes, l’occitan, le français et le francoprovençal présentent de nombreux points communs, tant au niveau de la grammaire que du vocabulaire : de ce fait, ces trois langues (ainsi que le catalan, étroitement apparenté à l’occitan) constituent, au sein de la famille des langues romanes, le groupe gallo-roman, qui tire son nom de la Gaule (en latin *Gallia*), sur le territoire de laquelle les langues gallo-romanes se sont historiquement formées.

De surcroît, à l’endroit où les aires des trois langues gallo-romanes mentionnées ci-dessus se rencontrent, les variétés locales de chacune de ces langues présentent davantage de points communs. Ainsi, dans la majorité de l’espace occitan, l’infinitif du verbe latin *cantare* ‘chanter’ est devenu *cantar*, généralement prononcé [kan'ta] (*{canne +*

tas)¹ en prononciation figurée). Si l'on se fondait uniquement sur ces deux formes, on pourrait dire que l'occitan a conservé le *ca-* initial du latin tandis que le français a davantage évolué, puisque le *ca-* latin est devenu *cha-*. Cependant, dans les variétés les plus septentrionales d'occitan, en particulier en limousin et en auvergnat, qui sont pratiqués à proximité de l'aire traditionnelle des langues d'oïl, 'chanter' prend généralement la forme *chantar*, où *ch-* se prononce de diverses façons (*{ch}* comme en français ou encore *{ts, tch, s}*). Autrement dit, l'occitan du nord (ou nord-occitan) présente davantage de similarités avec le français standard² que d'autres variétés d'occitan. En outre, l'occitan du nord présente encore plus de similarités avec les langues d'oïl les plus méridionales (poitevin-saintongeais, berrichon, bourbonnais) que l'on parle traditionnellement en bordure des aires limousine et auvergnate.

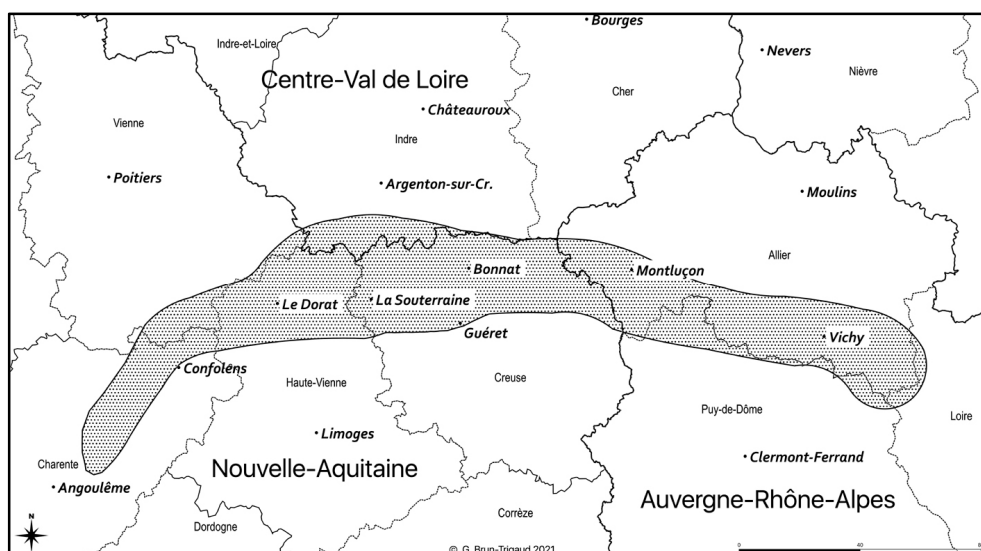
Cet étroit degré de parenté entre l'occitan, les langues d'oïl et le francoprovençal, explique que la limite entre ces trois aires linguistiques soit davantage floue ou diffuse que celles qui séparent des langues davantage dissemblables, telles que la limite entre langues d'oïl et parlers germaniques (alsacien et flamand) à l'est et au nord de la France ou la frontière entre l'occitan (béarnais) et le basque, dans les Pyrénées-Atlantiques.

– (2) par ailleurs, la frontière linguistique entre occitan, langues d'oïl et francoprovençal, est *dynamique*. En effet, à partir du XIII^e siècle, une des langues d'oïl, le français d'Île-de-France (ou francien), est devenue la langue du pouvoir en France puisque c'était cette langue que l'on parlait à Paris, la capitale du pays, et dans cette langue que s'exprimaient le roi et sa cour. Au cours des siècles qui ont suivi, les langues d'oïl, grâce au poids politique du français, ont progressivement gagné du terrain sur l'occitan et le francoprovençal. Du fait de ce rapport de forces, d'une part la frontière entre les trois langues a lentement reculé vers le Sud et d'autre part les parlers

1. Dans l'ensemble de cet article, j'ai recours à des transcriptions en API (Alphabet Phonétique International), signalées entre crochets [X]. Quand les conventions de l'API s'éloignent des conventions orthographiques françaises, j'ai doublé la transcription en API d'une transcription en prononciation figurée (signalée entre accolades {X}) afin d'essayer de représenter au mieux la prononciation des termes considérés en utilisant les normes du français écrit standard.

2. De telles similarités ne sont pas dues à l'influence récente du français. Elles sont le témoignage de tendances évolutives communes au nord-occitan et à diverses variétés de français et remontent à l'époque de la formation des langues romanes, c'est-à-dire vers le milieu du 1^{er} millénaire (environ 500 après J-C).

occitans les plus septentrionaux se sont peu à peu imprégnés d'un nombre toujours plus conséquent de traits oïliques.



Carte 1. Situation géographique du Croissant linguistique (auteur : Guylaine Brun-Trigaud).

C'est de ces contacts très anciens entre trois langues apparentées qu'est né le Croissant linguistique (carte 1) : cette zone, située à la frontière entre l'occitan, les langues d'oïl et, dans une moindre mesure, le francoprovençal, est constituée de parlers intermédiaires qui ont dû être autrefois plus nettement occitans et qui aujourd'hui présentent partout une influence oïlique prononcée. Concrètement, le Croissant est circonscrit par deux isoglosses¹ principaux :

– (1) au Sud (Tableau 1), les parlers du Croissant, comme toutes les variétés d'oïl (français compris), n'ont pas de voyelle prononcée après l'accent tonique (cas de l'allousien (ou parler d'Alloue), dans le Croissant charentais) ou seulement un { \emptyset } (celui du français *le*, cas du gartempois (ou parler de Gartempe), dans le Croissant creusois), alors que la plupart des variétés d'oc (comme l'OLL) distinguent au moins deux voyelles différentes après l'accent tonique.

1. Lignes délimitant sur la carte l'extension extrême d'un phénomène linguistique.

Tableau 1. Comparaison des voyelles finales du français standard,
de l'occitan languedocien littéraire (OLL) et de deux parlers du Croissant.

Langue		Nom 1			Nom 2		
		Graphie	API	PF	Graphie	API	PF
Français standard		<i>homme</i>	[ˈɔ̃m]	{o'm}	<i>femme</i>	[ˈfam]	{fa'm}
Croissant	Alloue	<i>oume</i>	[ˈum]	{ou'm}	<i>femne</i>	[ˈfã̃n]	{fan'n}
	Gartempe	<i>òme</i>	[ˈɔ̃mə]	{o'me}	<i>fane</i>	[ˈfanə]	{fane}
OLL		<i>òme</i>	[ˈɔ̃me]	{omé}	<i>femna</i>	[ˈfenːo]	{fé'n-nô}

Légende : API = alphabet phonétique international ; OLL = Occitan Languedocien Littéraire ; PF = prononciation figurée.

– (2) au nord (Tableau 2), la plupart des parlers du Croissant – ici ceux de Romefort¹ (Charente) et d'Archignat (Allier) – comme presque toutes les variétés d'occitan, ont des infinitifs et des participes passés du 1^{er} groupe contenant les voyelles {â} [a] et/ou {a} [a], contrairement au français et aux autres variétés d'oïl.

Tableau 2. Comparaison des terminaisons des infinitifs
et des participes passés des verbes du 1^{er} groupe en français standard,
en occitan languedocien littéraire (OLL)
et dans deux parlers du Croissant.

Langue		Infinitif		Participe passé			
				Masculin		Féminin	
		Graphie	API	Graphie	API	Graphie	API
Français standard		<i>chanter</i>	[ʃã'te]	<i>chanté</i>	[ʃã'te]	<i>chantée</i>	[ʃã'te]
Croissant	Romefort	<i>chanta</i>	[ʃã'ta]	<i>chanta</i>	[ʃã'ta]	<i>chantade</i>	[ʃã'tad]
	Archignat	<i>chantâ</i>	[ʃã'ta]	<i>chanta</i>	[ʃã'ta]	<i>chantade</i>	[ʃã'tad]
OLL		<i>cantar</i>	[kan'ta]	<i>cantat</i>	[kan'tat]	<i>cantada</i>	[kan'taðo]

Légende : API = alphabet phonétique international ; OLL = Occitan Languedocien Littéraire.

Dans la zone de la Montagne Bourbonnaise (sud-est de l'Allier), à l'extrême-est du Croissant, une influence francoprovençale se superpose et se mêle aux traits oïliques et occitans. Ainsi, dans le

1. Hameau situé à la limite des communes de Saint-Front et Valence (Charente).

parler croissantin de Châtel-Montagne (Allier), la terminaison en *-in* - [ɛ̃] de la 1^{re} personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif (p.ex. *i chantin* 'je chantais') est due à l'influence du francoprovençal.

I.2. Le Croissant : une zone de diversité

Du fait que le Croissant linguistique se situe au carrefour de plusieurs langues romanes et de plusieurs variétés de ces langues (auvergnat et limousin pour l'occitan, poitevin-saintongeais, berrichon et bourbonnais pour les langues d'oïl), les influences reçues par chaque parler local sont variables et, au sein des langues romanes, l'aire du Croissant se caractérise par une diversité linguistique impressionnante. Deux exemples permettront de se faire une idée concrète de cette diversité :

- (1) au niveau de la conjugaison (Tableau 3).

Tableau 3. Les formes attestées
de la 1^{re} personne de l'imparfait de l'indicatif du verbe 'chanter'
(français standard : *je chantais*) dans plusieurs parlers du Croissant.

Commune	Graphie	Phonétique
Cellefrouin (Charente)	<i>i chantâve</i>	[i ʃã'tav]
Luchapt (Vienne)	<i>i chanti</i>	[i ʃã'ti]
Azérables (Creuse)	<i>i chanteu</i>	[i ʃã'tø]
Vareilles (Creuse)	<i>i chanteuve</i>	[i ʃã'tœv]
Éguzon (Indre)	<i>i chantése</i> (progressif)	[i ʃã'tez]
	<i>i chantïe</i> (habituel)	[i 'ʃãtj]
Saint-Sébastien (Creuse)	<i>i chantïe</i>	[i 'ʃãtj]
Crozant (Creuse)	<i>i chantòve</i>	[i ʃã'tøv]
Gartempe (Creuse)	<i>i chantave</i>	[i tsã'tavə]
Genouillac (Creuse)	<i>i chantève</i>	[i ʃã'tɛv]
Saint-Pierre-le-Bost (Creuse)	<i>é chantavô</i>	[e ʃã'tavo]
Archignat (Allier)	<i>é chantévô</i>	[e ʃã'tɛvo]
Naves (Allier)	<i>i chintio</i>	[i ʃɛ'tʃjɔ]
Châtel-Montagne (Allier)	<i>i chantin</i>	[i ʃã'tɛ̃]

On voit ci-dessus que les terminaisons d'imparfait sont très variées dans le Croissant : certaines contiennent la consonne [v], que l'on retrouve (au moins à l'écrit) dans des variétés plus méridionales d'occitan (OLL *cantavi* [kan'taβi], limousin *chantava* [-'avɔ] ~ *chantave* -['ave] 'je chantais'), d'autres (p. ex. Luchapt et Azéables) sont uniquement constituées par une voyelle, que l'on retrouve aussi dans les variétés d'oïl voisines (poitevin-saintongeais et berrichon).

– (2) au niveau du lexique (Tableau 4) :

Tableau 4. Les formes attestées de l'adverbe signifiant 'aussi' dans plusieurs parlers du Croissant

Commune	Graphie	Phonétique
Saint-Front (Charente)	<i>atou</i>	[a'tu]
Alloue (Charente)	<i>eutou</i>	[ø'tu]
La Châtre-Langlin (Indre)	<i>itou</i>	[i'tu]
Éguzon (Indre)	<i>étou</i>	[e'tu]
Azéables (Creuse)	<i>itou</i>	[i'tu]
	<i>aussi</i>	[o'si]
Dompierre-les-deux-Églises (Haute-Vienne)	<i>aussi</i>	[o'si]
Crozant (Creuse)	<i>ôssi</i>	[o'si]
Gartempe (Creuse)	<i>aussi</i>	[o'si]
La Celle-Dunoise (Creuse)	<i>érié</i>	[e'rje]
Genouillac (Creuse)	<i>arrié</i>	[a'rje]
Archignat (Allier)	<i>ariè</i>	[a'rjɛ]
Naves (Allier)	<i>moué tout</i>	[mwe'tu]
Châtel-Montagne (Allier)	<i>amouè</i>	[a'mwɛ]

Le tableau 4 montre qu'il existe quatre grands types de formes de l'adverbe signifiant 'aussi' dans le Croissant : à l'extrême-ouest et au nord (Charente, Indre), on a des formes du type *a/é/eu/itou*, apparentées au français régional *itou* et aux formes équivalentes du poitevin-saintongeais. À l'ouest (Haute-Vienne et ouest de la Creuse),

on a des formes proches du français standard *aussi*. Dans l'est de la Creuse et l'ouest de l'Allier, on a une forme de type *arrié/érié*, qui semble commune avec certains parlers berrichons. À l'extrême-est, on a des formes contenant l'élément *mouè/moué*, apparentées aux termes occitans (OLL) *mai* ['maj] 'plus', et *e mai* [e'maj] 'aussi, en outre'.

Cette multiplicité des formes et des variantes se retrouve à tous les niveaux de la langue. Il est donc important de comprendre que le Croissant regroupe des parlers qui ont en commun leur caractère intermédiaire mais qui peuvent être parfois très différents les uns des autres. Cette énorme diversité constitue une richesse patrimoniale de premier plan, dont les linguistes ont encore du mal à mesurer l'ampleur.

I.3. Le Croissant : histoire et genèse de la notion

La conscience de l'existence du Croissant linguistique tel qu'on vient de le présenter, est assez récente dans l'histoire des sciences du langage. Elle a été étudiée en détail par Guylaine Brun-Trigaud, elle-même originaire du Croissant, dans une thèse publiée en 1990 sous le titre *Le croissant : le concept et le mot*. J'en reprendrai ici quelques éléments et jalons historiques :

– dès 1808, Coquebert de Montbret pose la question de la limite entre langues d'oc (ou occitan) et d'oïl¹.

– dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'abbé Jean-Pierre Rousselot (1846-1924), l'un des plus grands linguistes français, lui-même locuteur natif du parler de Cellefrouin (Charente), s'intéresse en profondeur à son parler familial – auquel il consacre sa thèse en 1891 – ainsi qu'aux nombreuses variations qu'on rencontre dans le Croissant charentais et à la question de la limite entre langues d'oc et d'oïl.

– en 1876, les deux linguistes méridionaux Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier publient les résultats d'enquêtes de terrain qu'ils ont menées eux-mêmes dans le Croissant et mettent en évidence l'existence d'une aire linguistique contenant des parlers intermédiaires entre langues d'oc et d'oïl. Octavien Bringuier étant mort au cours de l'enquête, seule la partie occidentale du Croissant

1. La partie du Croissant où intervient le francoprovençal est limitée à l'est de l'Allier et occupe donc une portion réduite de l'ensemble de l'aire croissantine. De plus, au niveau du croissant charentais, le francoprovençal, parlé dans le centre-est de la France, ne joue absolument aucun rôle. Dans les paragraphes qui suivent, je traiterai donc exclusivement de la limite entre langues d'oc et d'oïl et laisserai de côté le rôle joué par le francoprovençal.

(qui ne porte pas encore son nom) sera cartographiée, de la Charente jusqu'au centre de la Creuse (au niveau de Guéret). La zonation proposée par les deux linguistes pour les différentes variétés est extrêmement rigoureuse et la plupart de leurs résultats restent toujours valables au début du XXI^e siècle.

– en 1913, le linguiste Jules Ronjat forge finalement le terme Croissant :

*« notre limite [oc/oïl] (...) a la forme d'un arc de cercle dont la corde serait sensiblement dirigée de l'O[uest]. à l'E[st]., et elle sépare notre domaine d'un territoire présentant la forme générale d'un **croissant** (largeur maximum 40 à 50 km. ; longueur de la corde d'arc, environ 240), dans lequel on rencontre des parlers intermédiaires »* (Tome 1, p. 14)¹.

Comme le montre l'extrait ci-dessus, c'est à la forme de demi-lune qu'il dessine sur les cartes géographiques que le Croissant doit son nom. C'est désormais ainsi que les linguistes désigneront cette aire particulière.

I.4. Le Croissant : une zone encore à découvrir

Le Croissant, au confluent de trois langues romanes, riche de l'exceptionnelle diversité de ses parlers, aurait dû attirer l'attention des dialectologues et autres spécialistes des langues locales. Dans la pratique, c'est plutôt le contraire qui s'est passé : en effet, du fait de son statut de zone intermédiaire, le Croissant a été relativement négligé par les spécialistes des deux principales langues en contact. Pour les dialectologues travaillant sur les langues d'oïl, le Croissant était considéré comme en dehors du domaine puisque ses parlers présentent de nombreuses caractéristiques occitanes. Pour ceux travaillant sur l'occitan, les traits oïliques (et francoprovençaux) des parlers du Croissant en faisaient des variétés peu conformes au prototype occitan, souvent développé à partir de parlers très méridionaux (comme l'occitan languedocien littéraire ou OLL), donc particulièrement éloignés de l'aire croissantine.

En outre, les locuteurs eux-mêmes des parlers du Croissant, pris « en sandwich » entre deux standards plus prestigieux (le français, langue officielle du pays et les variétés littéraires d'occitan (limousin, languedocien, provençal)) ont eu tendance à dévaloriser leurs variétés natives, qu'ils ont souvent qualifiées de « faux patois » (le « vrai »

1. Le mot graissé et les passages entre crochets sont mes propres ajouts.

patois étant représenté par des variétés plus méridionales de l'occitan) ou de « français écorché ».

Ainsi, les parlers du Croissant, souvent ignorés par les scientifiques et peu revendiqués par leurs locuteurs, sont restés largement dans l'ombre jusqu'au début du XXI^e siècle et ils n'ont fait l'objet que d'un assez faible nombre d'études et de publications.

Cette situation a heureusement changé au cours des deux dernières décennies où plusieurs associations locales consacrées aux parlers traditionnels ont vu le jour un peu partout dans le Croissant tandis que, au niveau scientifique, se constituait un groupe de chercheurs (dont je fais partie) décidés à consacrer une partie de leur temps de travail aux parlers croissantins. Ces efforts conjugués des linguistes et des locuteurs ont notamment débouché sur plusieurs projets et opérations de recherche soutenus par la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France du Ministère de la Culture), le Labex EFL (*Empirical Foundations of Linguistics / Fondements Empiriques de la Linguistique*, opérations LC4 et VC2, en cours¹), l'ANR (Agence Nationale de la Recherche, projet *Les parlers du Croissant*, en cours²) et le dispositif *Emergence(s)* de la Ville de Paris (projet Oc/Oil, également en cours³). Désormais, plusieurs dizaines de linguistes et de nombreux locuteurs s'appliquent à documenter et à décrire tant qu'il en est encore temps les nombreuses variétés du Croissant, désormais très menacées, puisque la plupart des gens qui les parlent ont plus de 70 ans.

II. Le Croissant charentais

La partie charentaise du Croissant présente plusieurs caractéristiques propres :

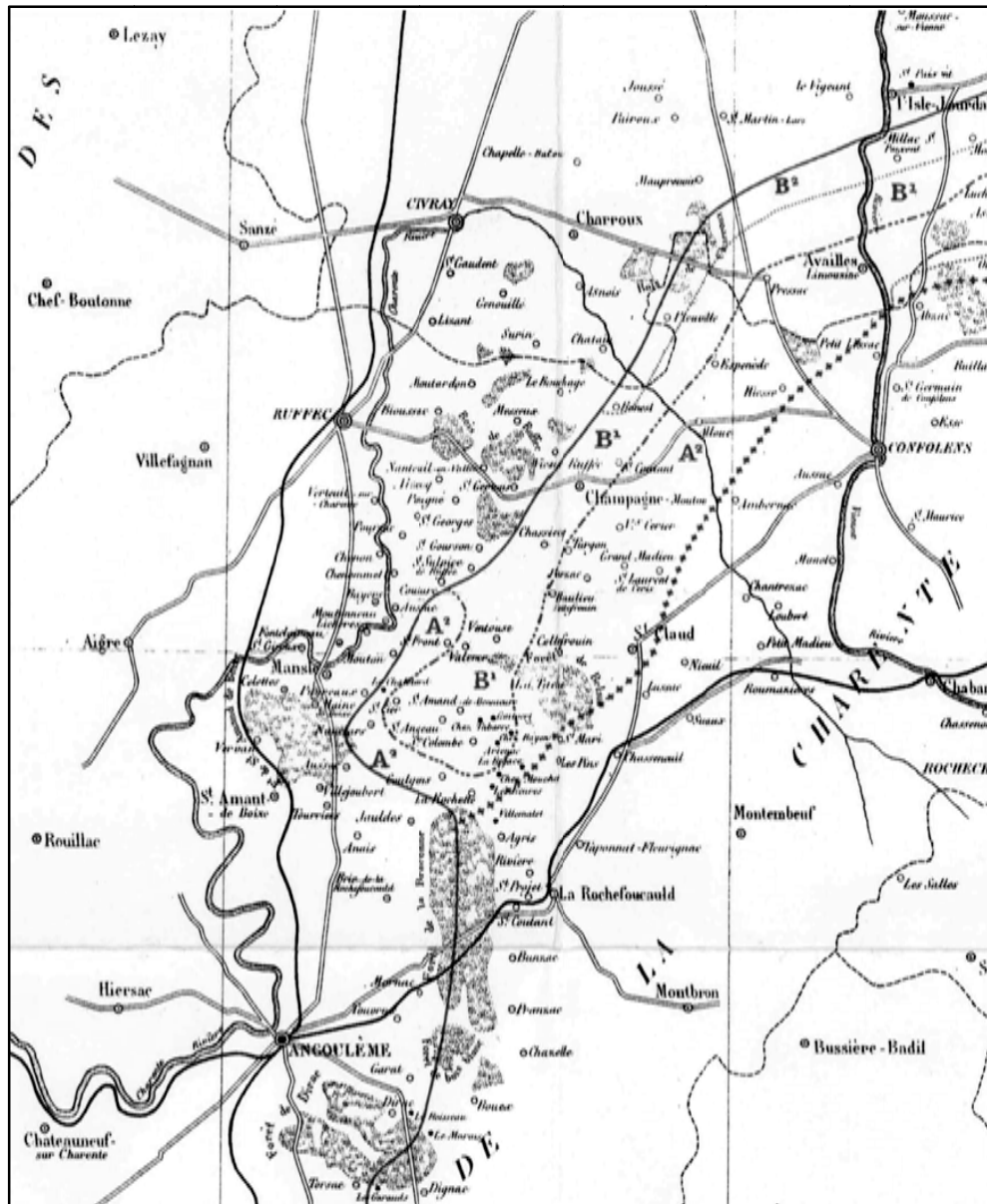
– (1) tout d'abord, comme on peut le voir sur les cartes 1 et 2, le Croissant charentais est plus mince que le reste de l'aire : il n'a souvent que deux ou trois communes d'épaisseur.

1. <https://www.labex-efl.com/wordpress/2020/01/15/vc2-central-gallo-romance-linguistique-et-ecologie-dune-zone-de-transition/>

2. <https://parlersducroissant.huma-num.fr/index.html>

3. <https://oc-oil.huma-num.fr/?fbclid=IwAR2aWXv6SqQkm0dohLotOvISo812T2W7S2nkPc7oRNsXIEGYcUD-L0yoeYk>

Carte 2. Le Croissant charentais (auteurs : Tourtoulon et Bringuier, 1876).



Légende : A2 = variétés croissantines avec davantage de traits occitans, B1 et B2 = variétés croissantines avec davantage de traits oïliques.

– (2) ensuite, les parlers du Croissant charentais font tous partie du sous-groupe marchois, qui regroupe les parlers de l'ouest croissantin¹, influencés par l'occitan limousin.

– (3) en outre, alors que, dans le reste du Croissant, la limite entre occitan et langues d'oïl est structurée selon un axe nord (domaine des langues d'oïl) – sud (domaine de l'occitan), en Charente, le Croissant est structuré essentiellement le long d'un axe est (domaine de l'occitan limousin) – ouest (domaine du poitevin-saintongeais, classé dans les langues d'oïl).

– (4) par ailleurs, bien que l'occitan et les langues d'oïl soient en contact le long d'une ligne qui traverse toute la Charente du nord au sud, le Croissant, c'est-à-dire l'aire intermédiaire entre oc et oïl, s'arrête au nord d'Angoulême. De fait, au Sud de la commune de La Rochette (considérée comme la pointe méridionale du Croissant), la séparation entre occitan et langues d'oïl est beaucoup plus tranchée et on n'y observe que peu ou pas de parlers mixtes (à l'exception de la commune de Juillaguet et de quelques autres communes centrées autour d'Aubeterre-sur-Dronne). Le tracé plus net de la limite oc/oïl au Sud de la Charente s'explique probablement par l'histoire. En effet, alors qu'au niveau du Croissant, la pénétration des traits oïliques dans les parlers occitans locaux a été progressive et s'est étalée sur au moins plusieurs siècles, il semble que la Saintonge, qui auparavant aurait été au moins en partie occitanophone, ait été repeuplée massivement à la fin du Moyen-Âge par des personnes parlant majoritairement des variétés d'oïl, suite aux dévastations de la guerre de Cent Ans. Cette modification rapide et relativement récente de la population en Saintonge permettrait – en l'absence de documentation linguistique – de comprendre le caractère tranché de la frontière entre occitan et poitevin-saintongeais depuis Angoulême jusqu'à la Gironde.

– (5) enfin, la pointe occidentale du Croissant (Charente et communes croissantines avoisinantes) présente un certain nombre de formes qu'on ne retrouve pas dans le reste dudit Croissant (Tableau 5).

1. Les parlers de l'est du Croissant (depuis le nord-est de la Creuse jusqu'à l'est de l'Allier) sont classés dans le sous-groupe du bourbonnais d'oc.

Tableau 5. Quelques formes caractéristiques du Croissant charentais
et de ses environs immédiats

Français	Croissant charentais et zones voisines	Reste du Croissant
'pleurer'	<i>pieura</i> (A, L, SF)	<i>pura</i> [py'ra] ou <i>purâ</i> [py'ra]
'du' (contraction 'de' + 'le')	<i>deu</i> (A, L, BP), <i>du</i> (SF)	<i>dô / do / dau / dâu</i> [do]

Légende : A = Alloue (Charente), BP = Bussière-Poitevine (Haute-Vienne),
L = Luchapt (Vienne), SF = Saint-Front (Charente).

NDLR :

À suivre dans le prochain *Jadis* (livraison automne 2022) la deuxième partie
de cet article : Saint-Amant-de-Boixe, localité la plus occidentale du Croissant.